Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 035-213501554-20261030-57_26-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

❖

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

❖

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOHEAC

N° 57/26

Le mercredi 30 octobre 2026 à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Ronan COUDRAIS, Maire.
Date de la convocation : 20 octobre 2026
Membres en exercice : 15
Membres présents : 13
Membres votants : 15
Présents : M. Ronan COUDRAIS, Maire, Mme Sylvie MONNIER, Mme Elodie HAMON, M. Yves PAPAIL, adjoints.
M. Stéphane BELLESOEUR, Mme Johanna LE CLECH JOUBAIRE, Mme Florence PAVOINE, Mme Solédane MOREL, M. Lucien COMBES, Mme Véronique BOUGEARD, M. Jean-François COUROUSSE, Mme Nadia CHEKKAT, Mme Gwendolyne BOULOT
Pouvoirs : Jean-François CLAIRON à Lucien COMBES, Alain MOREL à Jean-François COUROUSSE
Secrétaire de séance : Nadia CHEKKAT

****

OBJET : SUBVENTION – PATINOIRE VAL D'ANAST

Monsieur Ronan COUDRAIS, Maire, présente la demande de subvention du comité des fêtes de Val d'Anast « Anast en fête ». L'association met en place une patinoire éphémère dont l'accès sera offert aux contributeurs.

Monsieur le Maire ajoute que le comité des fêtes de Val d'Anast à également solliciter d'autres collectivités et des entreprises qui ont répondu favorablement.

Il est proposé au conseil municipal de participer financièrement à cet événement puis de faire profiter de l'accès de cette patinoire aux enfants de la commune.

****

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE VERSER** une subvention de 600 € à l'association « Anast en fête »

RESULTAT DU VOTE	
Votants =	15
POUR ……..	15
CONTRE …….	0
ABSTENTION ……	0

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Ronan COUDRAIS

Certifiée exécutoire :
- Compte tenu de sa transmission à la Préfecture le : 6 novembre 2026
- De l'affichage le : 6 novembre 2026